

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ N°85 – PARIS, LE 07 MARS 2012

RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR LES RER : UN RAPPORT QUI NOUS ENGAGE TOUS

SNCF a pris connaissance des propositions faites par la commission d'enquête parlementaire sur les RER. Ces propositions sont riches et constructives et montrent la mesure de l'urgence à redresser la situation en matière de service public sur les RER.

SNCF Transilien et ses agents vivent tous les jours aux côtés des 3 millions d'usagers qui empruntent les trains et les RER en Ile-de-France. Elle partage avec la commission le diagnostic sur les difficultés vécues par les usagers, sur l'état préoccupant et la saturation du réseau ainsi que sur la complexité du système de gouvernance des transports ferroviaires en Ile-de-France.

Le président de SNCF, Guillaume Pepy, souligne d'ores et déjà que SNCF prendra toute sa place dans la mise en œuvre des propositions qui sont aujourd'hui formulées.

Dès aujourd'hui, SNCF Transilien est mobilisée sur les projets d'amélioration et de modernisation déjà lancés, sous l'autorité du STIF, notamment le renouvellement et la rénovation des trains ou la modernisation des gares ainsi que sur le contrat particulier signé entre Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean Paul Huchon.

En matière d'information aux voyageurs, SNCF a proposé au STIF d'en faire une priorité d'action et d'amélioration du service dans le contrat d'exploitation en cours de finalisation.

En ce qui concerne l'effort de modernisation du réseau, SNCF soutient complètement les recommandations de la commission en demandant un effort très important et rapide de remise à niveau et d'accroissement significatif de la capacité des infrastructures. SNCF est d'ailleurs déjà pleinement engagée dans la préparation et dans la mise en œuvre des schémas directeurs élaborés par le STIF pour les lignes RER.

CONTACTS PRESSE

Christian POLGE - Tél : 01 53 25 70 60

Antoine DEBIEVRE – Tél : 01 53 25 33 66

Pour le plus long terme, SNCF travaille avec RFF, sous l'égide du STIF et de la Région Ile de France, sur les projets de développement du réseau : le prolongement du RER E, les liaisons de banlieue à banlieue et le Grand Paris.

Avec la RATP, elle est engagée sur la coopération attendue des deux établissements publics en décidant la mise en place d'une direction mutualisée de la ligne B du RER.

Elle est au travail avec RFF et la Direction de la circulation ferroviaire (DCF) pour mieux gérer ensemble les projets d'investissement et la circulation des trains en Ile-de-France.

SNCF témoigne de son plein engagement devant l'ambition de la représentation nationale à relever le formidable défi des RER en Ile-de-France, car c'est pour elle la toute première priorité en termes d'enjeux sociaux et de service public ferroviaire.

CONTACTS PRESSE

Christian POLGE - Tél : 01 53 25 70 60

Antoine DEBIEVRE – Tél : 01 53 25 33 66